TEAM ANGIE Poleuse

KALYPOLEUSE MASTER

POLE SPORTS FRANCE

Kaly, Athlète
Recherche ses SPONSORS

Palmarès 2015-2021

> 1ère Interrégionnale FFD
> 1ère Europe AERIAL COMBO
> 3e Mondial OGP Los Angeles
> 1ère France Pole Leen Classic
> 4e Pole OIPA Europe
> 1ère Miss Bikini ACF
> 3e Shape NAC Luxembourg
> 2e Miss Bikini AFBBN
> 2e Miss Fitness Pole AFBBN
> 3e Shape ACF

Formations 2021

Coach IPSF
Juges IPSF International

Suivez Kaly

Team Angiepoleuse - Association loi 1901
Siret 844 644 583 00016 - APE 9312Z Activités de Clubs de sport
Création : www.delacreation.fr - 06 79 21 16 14

TEAM ANGIEPOLEUSE
Présidente Mme Létitia PANNUNZIO
68 avenue du Montaviot
77140 Saint Pierre les Nemours
Tél : 06 79 21 16 14
kalypoleuse@yahoo.com

03/05/2021
Objet : Demande d'aide financière par mécénat

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Notre association, déclarée à la Préfecture de Seine et Marne le 10 décembre 2018, a pour vocation de soutenir les athlètes de pole dance d'envergure nationale et internationale, et de regrouper des athlètes, afin de les aider à participer à des événements sportifs et subvenir à leurs besoins, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement et participer à des épreuves sportives.

Kaly, athlète-coach pole sport et artistique, catégorie Master 40, souhaite renouveller sa participation dans plusieurs compétitions nationales, européennes et mondiales.

Aujourd'hui, la **TEAM Angiepoleuse** fait appel à vous en cette période complexe. Une aide par mécénat dédiée pour cette athlète féminine master 40 soulagerait son investissement personnel. En effet, les déplacements, l'hébergement, les repas, les coûts liés aux inscritpions, les assurances, la confection des costumes pour chaque nouvelle chorégraphie, impliquent un budget important.

Aussi, il est évident que suite à l'ampleur que prend cette jeune discipline reconnue par 2 fédérations officielles, la *Fédération Française de Danse* et *Pole Sport France*, et visant les **Jeux Olympiques 2028**, par l'intermédiaire de POSA Sport et IPSF, nos partenaires seront mis à l'honneur dans notre communication et seront ambassadeurs de notre sport en France.

Afin de crédibiliser nos leviers de notre communication, Létitia PANNUNZIO, Présidente de la Team Angiepoleuse, a intégré l'équipe des coachs et des juges Pole Sport France en février 2020.
Depuis 2019, membre bénévole de PSF, elle a pour mission de créer des événements nationaux (compétitions, challenges...).

Nous avons mis en place un site Internet où vous avez la possibilité de découvrir nos partenaires, les palmarès et les prochaines compétitions aisni que les résultats sportifs.
Nos pages Facebook et Instagram Team diffusent régulièrement de l'information et les différents trainings.

Comptant sur votre impliquation, Madame, Monsieur, veuillez recevoir l'assurance de ma considération sportive distinguée.

Létitia PANNUNZIO
La Présidente

Présentation de l'association
TEAM Angiepoleuse

Sports Seine-et-Marne

CULTURISME LÉTITIA PANNUNZIO EN ÉQUIPE DE FRANCE

La St-Pierroise est Miss France culturiste

Rien n'arrête la Saint-Pierroise Létitia Pannunzio qui sacrée Miss France Bikini le 24 mars, a participé à sa première compétition à l'internationale avec l'équipe de France.

Samedi 24 mars, l'Association de culturisme française d'Auxerre (ACF-NAC) organisait la finale du plus bel athlète de France et de Miss France culturiste à Auxerrexpo, dans l'Yonne.

Le milieu du culturisme est très connu pour ses athlètes masculins « bulders ». Hors, il existe un large panel de catégories : bikini, shape, figure, physique, bulder... Autant de catégories pour une même passion, celle du sport et du physique.

Pour la catégorie Miss bikini, dans laquelle était engagée Letitia Pannunzio, il est demandé tonicité, harmonie, ligne et équilibre, sans « sèche » et « masse » à outrance.

Le « posing », c'est-à-dire la présentation scénique de l'athlète, dévoile cinq poses en semi décontracté de face, profil droit, dos, profil gauche et face. Il s'y ajoute la comparaison entre athlètes à la demande des membres du Jury si nécessaire. Ce « posing » est primordial est très important pour dévoiler les dessins musculaires.

Le fruit de beaucoup de travail. (Crédit photos : Luc Madrange).

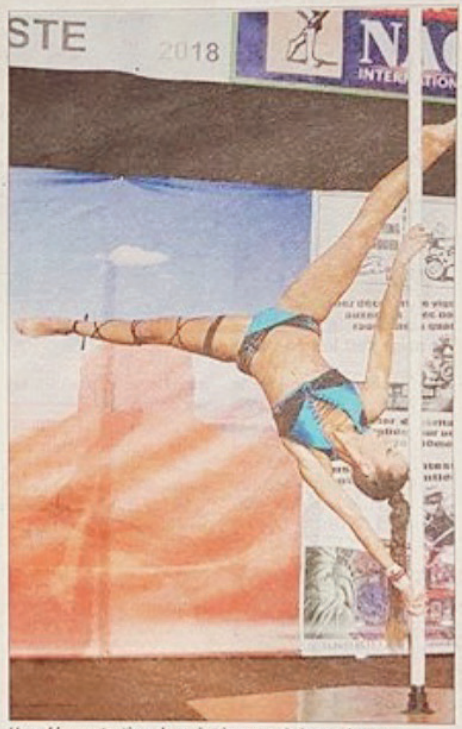

Une démonstration de pole dance qui donne le ton.

Un billet pour l'équipe de France !

Après une préparation de 3 mois, comprenant une diète particulière et une sèche pour la définition musculaire, la sud Seine-et-Marnaise s'est présentée et a eu le plaisir de remporter la 1re place dans sa catégorie.

Qui plus est, elle a fait l'ouverture de la compétition avec une démonstration de pôle dance artistique qui fut très appréciée du public.

Grâce à ce titre Miss France Bikini ACF, Létitia Pannunzio a été sélectionnée en équipe de France ACF pour une nouvelle compétition à l'international.

Organisée par la NAC, elle s'est déroulée le week-end dernier au Luxembourg. Létitia Pannunzio y participait cette fois en catégorie shape où il a fallu faire preuve de féminité, d'équilibre, de galbe, de définition et de tonicité musculaire, dans une catégorie un cran au-dessus de Miss bikini. Et elle a plutôt bien réussi, avec une superbe 3e place sur laquelle nous reviendrons prochainement !

Un parcours réussi grâce à différents leviers

La réussite de ce parcours s'est réalisée grâce à différents leviers et soutiens très importants pour Létitia : sa coach Sabrina Couvreux, sa belle-sœur, qui lui a préparé un programme de musculation personnalisé, le Black Pole Studio et Anais Marotta pour les répétitions de la chorégraphie de pole.

Mais aussi ses sponsors Forever Products Living, représenté par Patrick Février, athlète du PNRL qui l'a accompagné dans sa diète et sa sèche à base d'aloe vera et Stéphane Leblanc, de Boutique Fitness à Dammarie-les-Lys, pour son suivi en compléments alimentaires.

Enfin, Létitia remercie Pauline Dehent, une jeune maquilleuse professionnelle aux talents incroyables, et surtout son mari et ses 2 filles qui l'ont soutenu dans ses trainings et qui étaient présents le jour de la compétition.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

N° 13973*03

CRÉATION d'une ASSOCIATION

DÉCLARATION PRÉALABLE

Loi du 1er juillet 1901, article 5
Décret du 16 août 1901, articles 1 à 7

Ce formulaire vous permet de déclarer les informations nécessaires à la création de votre association et de procéder à leur insertion obligatoire au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.).

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

TITRE

TEAM ANGIEPOLEUSE

OBJET

soutenir une athlète de pole dance, ou de regrouper des athlètes de cette discipline, afin de les aider à participer à des événements sportifs, subvenir à leurs besoins et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement ; organisation et participation à des épreuves sportives d'envergure nationale ou internationale ; promotion de l'image de la pole dance par le biais du mécénat et d'actions de communication de toutes sortes ; la pratique de la pole dance ; rechercher des sponsors pour financer les déplacements et frais liés aux équipements des athlètes et de l'assistance ; accompagner les adhérents au cours de manifestations sportives et de loisirs ; et plus généralement la pratique du sport, sa promotion, l'organisation de manifestations sportives

SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
68		AVENUE	de Montaviot
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
		77140	St Pierre les Nemours
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal	Commune / Localité

Site INTERNET : https://www.facebook.com/angiepoleuse/
(facultatif)

Veuillez compléter la page suivante ⇨ **1/2**

2 - INFORMATIONS NON PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association : TEAM ANGIEPOLEUSE

Chez : ◯ Mme ◯ M. Nom : PANNUNZIO Prénom : Vincent

Etage, escalier, appartement | Immeuble, bâtiment, résidence

N° 68 | Extension | Type de voie AVENUE | Nom de la voie DE MONTAVIOT

Lieu-dit ou boîte postale | Code postal 77140 | Commune / Localité ST PIERRE LES NEMOURS

Téléphone de l'association : 0679211614
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : panoune77@icloud.com
(recommandé)

3 – DATE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Date : 22/11/2018

4 – PUBLICATION AU J.O.A.F.E. (obligatoire)

☒ Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise et m'engage à régler le montant des frais d'insertion.

5 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : 10/12/2018 à **Saint pierre les Nemours**

Nom et qualité du déclarant - Signature
Mme PANNUNZIO Létitia

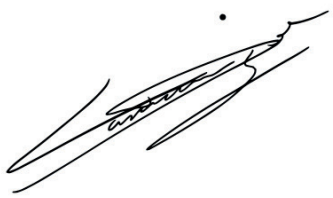

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Pôle Vie Associative
bureau 615
20 Quai Hippolyte Rossignol
77010 Melun Cedex

téléphone : 01 64 41 58 00 matin

Le numéro W774009286 est à rappeler dans toute correspondance

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W774009286

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

le Préfet de Seine-et-Marne

donne récépissé à **Madame la Présidente**

d'une déclaration en date du : **10 décembre 2018**

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

TEAM ANGIEPOLEUSE

dont le siège social est situé : 68 avenue de Montaviot
77140 Saint-Pierre-lès-Nemours

Décision prise le : **22 novembre 2018**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Statuts
Procès-verbal

Melun, le 10 décembre 2018

La Préfète,
pour la Préfète et par délégation,
pour le Directeur Départemental et par délégation,
le Directeur Départemental adjoint

David DUMAS

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

D.I.L.A
serialNumber=S6910003,CN=D-ILA - SIGNATURE
DILA,2.5.4.97=#0C144E54524-6522D3133303030393138363-030303131,OU=0002 13000918600011,O=DILA,C=FR
75015 Paris
2018-12-15 09:00:40

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

www.journal-officiel.gouv.fr

Associations **Fondations d'entreprise**

Associations syndicales de propriétaires **Fonds de dotation**

Fondations partenariales

Annonce n° 1632

77 - Seine-et-Marne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Fontainebleau
TEAM ANGIEPOLEUSE.
Objet : soutenir une athlète de pole dance, ou de regrouper des athlètes de cette discipline, afin de les aider à participer à des événements sportifs, subvenir à leurs besoins et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement ; organisation et participation à des épreuves sportives d'envergure nationale ou internationale ; promotion de l'image de la pole dance par le biais du mécénat et d'actions de communication de toutes sortes ; la pratique de la pole dance ; rechercher des sponsors pour financer les déplacements et frais liés aux équipements des athlètes et de l'assistance ; accompagner les adhérents au cours de manifestations sportives et de loisirs ; et plus généralement la pratique du sport, sa promotion, l'organisation de manifestations sportives
Siège social : 68, avenue de Montaviot, 77140 Saint-Pierre-lès-Nemours.
Site internet : https://www.facebook.com/angiepoleuse/.
Date de la déclaration : 10 décembre 2018.

Association TEAM Angiepoleuse
68 avenue du Montaviot
77140 St Pierre les Nemours

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du *22/11/2018*

Le *22/11/2018* à *18 heures*, les fondateurs de *l'association TEAM Angiepoleuse* se sont réunis en assemblée générale constitutive au 68 avenue du Montaviot 77140 Saint Pierre les Nemours.

Sont Présents :

Pannunzio Létitia, 68 avenue du Montaviot 77140 saint pierre les Nemours
Pannunzio Vincent, 68 avenue du Montaviot 77140 saint pierre les Nemours
Pannunzio Magalie, 21 chemin de la messe 77140 saint pierre les Nemours

L'assemblée générale désigne *Létitia PANNUNZIO* en qualité de présidente de séance et *Vincent PANNUNZIO* en qualité de secrétaire de séance.
Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.
Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

-présentation du projet de constitution de l'association ;
-présentation du projet de statuts ;
-adoption des statuts ;
-désignation des premiers membres du conseil (1) ;
-reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation (1) ;
-pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.
Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.
« Il était convenu dans cet assemblée générale constitutive d'aborder le projet de l'association et son objectif et d'élire les membres constitutifs.
Voici l'objectif de l'association décrite :
Soutenir une athlète de pole dance, ou de regrouper des athlètes de cette discipline, afin de les aider à participer à des événements sportifs, subvenir à leurs besoins et tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement ; organisation et participation à des épreuves sportives d'envergure nationale ou internationale ; promotion de l'image de la pole dance par le biais du mécénat et d'actions de communication de toutes sortes ; la pratique de la pole dance ; rechercher des sponsors pour financer les déplacements et frais liés aux équipements des athlètes et de l'assistance ; accompagner les adhérents au cours de manifestations sportives et de loisirs ; et plus généralement la pratique du sport, sa promotion, l'organisation de manifestations sportives»
Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.
Attention : *Si cette délibération n'est pas adoptée à l'unanimité, il faut indiquer quelles sont les personnes ayant voté le projet de statuts, car elles seules vont devenir membres de l'association et participer aux votes des délibérations suivantes.*

Si les membres du conseil sont nommés par l'assemblée générale constitutive :
2ème délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil
- « PANNUNZIO, Létitia, Française, 68 av du Montaviot 77140 St Pierre/Nemours, Graphiste freelance».
- « PANNUNZIO, Vincent, Française, 68 av du Montaviot 77140 St Pierre/Nemours, Responsable de site ».

« PANNUNZIO, Magalie, Française, 21 chemin de la messe 77140 St Pierre/Nemours, Assistante de direction.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 22/11/2018.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature
Létitia PANNUNZIO

KALY - Pole Dance
TEAM Angiepoleuse

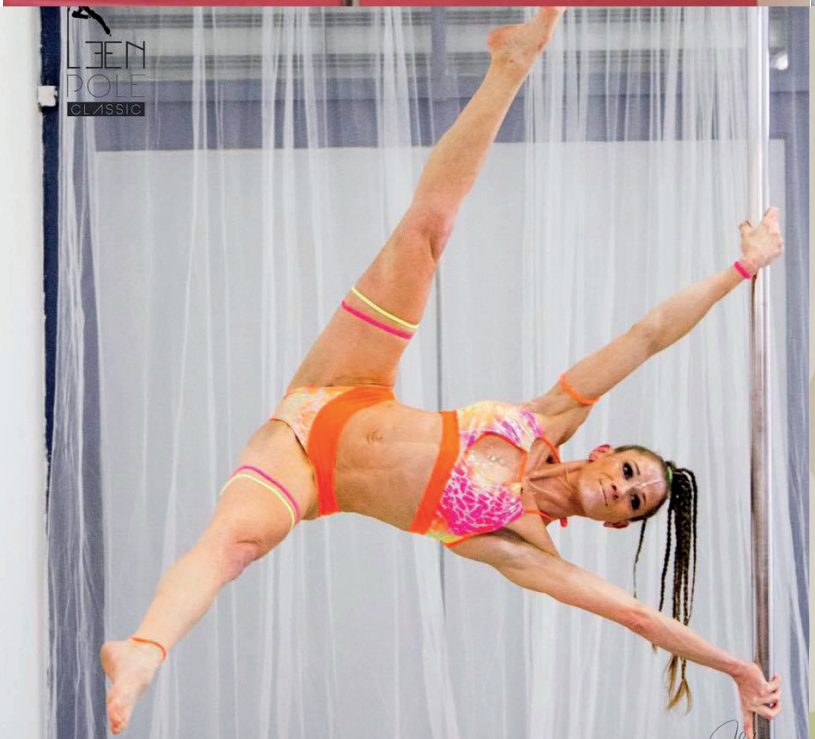

Sports

CULTURISME LA SAINT-PIERROISE ENCHAÎNE LES PRIX

Le bronze pour Létitia au Luxembourg

Létitia Pannunzio a porté haut les couleurs de la France et la Seine-et-Marne lors de sa première compétition internationale de culturisme, fin mars au Luxembourg.

Létitia Pannunzio, à droite, offre le bronze à l'équipe de France.

Samedi 31 mars, à Differdange, Grand-Duché du Luxembourg, J-M.B Open international Championship Luxembourg organisait son 4e championnat de fitness-figure et body-building pour hommes et femmes en collaboration avec la NAC Luxembourg/Belgique/Allemagne et France.

Grâce à sa première place de Miss Bikini NAC France décrochée à Auxerrexpo la semaine précédente, la Saint-Pierroise Létitia Pannunzio était présente au sein de l'équipe de France. Un privilège pour elle que de représenter son pays en participant à cet open.

Pour ce championnat, la catégorie bikini n'étant pas proposée par l'organisateur, Létitia s'est présentée dans la catégorie Miss Shape over, soit un classement supérieur, où il est demandé aux athlètes féminité, équilibre, galbe, définition et tonicité musculaire affûtées.

Le posing, présentation scénique de l'athlète, est beaucoup plus strict et figé et dévoile 5 poses en contracté de face, profil droit, dos, profil gauche et face. S'y ajoute la comparaison entre athlètes à la demande des membres du jury si nécessaire.

Persévérance et entraînement drastique

Et la Saint-Pierroise est appelée dans la première comparaison avec 4 autres athlètes, sur les 10 participantes, afin de déterminer le classement du podium, pour finalement accrocher une belle 3e place.

C'est le résultat d'un très gros investissement et l'aboutissement d'un réel challenge réussi grâce à son mental de guerrière, comme en témoignent ses deux coachs, Sabrina Couvreux et Antoine Ebarra.

De la persévérance à n'en plus finir et un entraînement physique quotidien dantesque qui représente entre 10 et 12 heures de sport par semaine en période de compétition. *Rendez-vous en 2019 pour une nouvelle aventure !*

KALY - Athlète culturisme
TEAM Angiepoleuse

cerfa
N° 11580*03
DGFIP

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :
TEAM ANGIEPOLEUSE - ASSOCIATION W 77 4009 286

Adresse :
N° 68 Rue AVENUE DU MONTAVIOT
Code postal 77140 Commune SAINT PIERRE LES NEMOURS

Objet :
SOUTIEN D'UN ATHLETE POUR SES COMPETITIONS

Cochez la case concernée (1) :

☒ Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du ...10../..12../..2018.. publié au Journal officiel du ...15../..12../..2018... ~~ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du …/…/……..~~

☐ Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation

☐ Fondation d'entreprise

☐ Oeuvre ou organisme d'intérêt général

☐ Musée de France

☐ Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

☐ Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises

☐ Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle

☐ Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals

☐ Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement

☐ Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)

☐ Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif

☐ Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).

☐ Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)

☐ Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)

☐ Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)

☐ Agence nationale de la recherche (ANR)

☐ Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)

☐ Autre organisme : ……

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom : ..... **Prénoms :** .....

Adresse :

.....

Code postal ..... **Commune** .....

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

☐ **euros**

Somme en toutes lettres : .....

Date du versement ou du don : ...../ ...../ ..... .

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : ☐ 200 du CGI ☐ 238 bis du CGI ☐ 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

☒ Acte authentique ☐ Acte sous seing privé ☐ Déclaration de don manuel ☐ Autres

Nature du don :

☒ Numéraire ☐ Titres de sociétés cotés ☐ Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

☐ Remise d'espèces ☐ Chèque ☐ Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

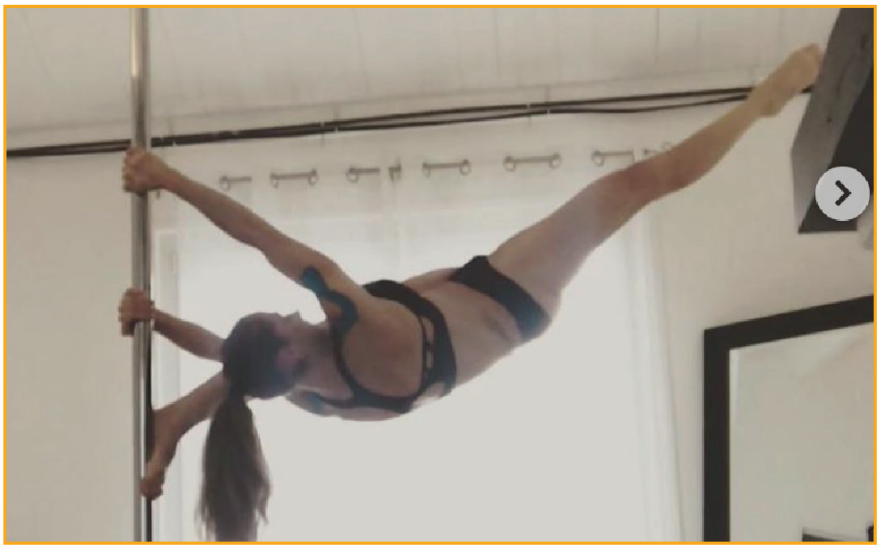

Date et signature
La Présidente
Létitia PANNUNZIO

Le ___ / ___ / 19___

KALYPOLEUSE
TEAM Angiepoleuse

34 MERCREDI 15 MAI 2019 L'ÉCLAIREUR DU GÂTINAIS

Sports

POLE DANCE BLACK POLE STUDIO

Le rêve américain pour Letitia Pannunzio

Le mois d'avril a été fructueux pour la Saint-Pierroise Letitia Pannunzio qui a enchaîné les performances à 3 reprises et gagné son billet pour une compétition à Las Vegas, aux Etats-Unis, en septembre.

Au Pole Leen Classic, compétition qui alliait pole dance et fitness à Nice le 13 avril, Letitia Pannunzio a remporté la 1re place dans la catégorie élite pour sa 1re compétition en Pole dance. Une riche idée d'Anaïs Marotta, directrice du Black pole studio, de l'inciter à participer à cette compétition nécessitant technicité et physique athlétique, 2 ans de pratique de pole élite.

Une juste récompense au regard des séances d'entraînement, 2 fois par semaine au Black pole studio, ainsi qu'au studio Pole dance centre d'Orléans, où sa fille, Angie de la Team Angiepoleuse, a pu faire des trainings pour les Mondiaux en Russie en avril *(voir notre édition du 8 mai)*.

Letitia a ainsi décroché sa qualification pour les Joe Weider'S Olympia Fitness & Performance Weekend qui se dérouleront à Las Vegas en septembre. La Saint-Pierroise recherche des sponsors qui l'aideront à décoller pour les USA avec une nouvelle aventure inespérée.

1re Miss France Bikini ACF 2019

Pour la 2e année consécutive, Letitia est à nouveau sur la 1re marche du podium « Du plus bel athlète de France », organisé par l'Association française de culturisme (AFC), le 6 avril, dans l'Yonne. Il était question de tonicité, d'harmonie, de ligne et d'équilibre avec une sèche et une prise de masse modérée. « Le posing, c'est-à-dire la présentation de l'athlète consiste en 5 poses en semi-décontractée : face, profil droit, dos, profil gauche et à une comparaison entre athlètes à la demande du jury », explique Letitia. « Ce posing est primordial pour dévoiler le dessin musculaire. Pour la 1re fois, l'ACF a souhaité confronter la gagnante Bikini Over 30, ma catégorie, et la gagnante Bikini moins de 30 ans ».

Pour sa 1re compétition de pole dance, Letitia Pannunzio a remporté la 1re place dans la catégorie élite.

Letitia de nouveau sacrée « Du plus bel athlète de France ».

Cerise sur le gâteau, Letitia remporte aussi le trophée meilleur physique Bikini toutes catégories. Sa double 1re place lui offre une qualification en équipe de France pour participer au concours J-M-B Open International du Luxembourg qui se déroulait le 20 avril, à Differdange.

9e Miss Luxembourg

Puisque la catégorie bikini n'existe pas au Luxembourg, Letitia s'est présentée dans la catégorie Shape Over 30, où le classement est nettement supérieur. Il était demandé aux athlètes : équilibre, galbe, et définition musculaire plus importante. Le posing est plus strict et moins gracieux que celui du bikini. La championne termine 9e malgré un règlement différent.

Sa coach, Sabrina Delattre, diplômée par le CREPS depuis décembre 2018, l'a suivi dans ses trainings personnalisés, en lui donnant une séance musculation intense ainsi que 5 jours de définition musculaire en salle et 1 jour de repos par semaine depuis janvier, soit 3 mois de préparation.

La nutrition s'est déroulée sur la même période avec 20 jours de sèche, zéro glucide et zéro lipide. Beaucoup de sacrifices, par forcément toujours compris par son entourage, mais de beaux résultats au final ! La persévérance à n'en plus finir et un mental d'acier sont les clés de la réussite !

La persévérance à n'en plus finir et un mental d'acier sont les clés de la réussite !

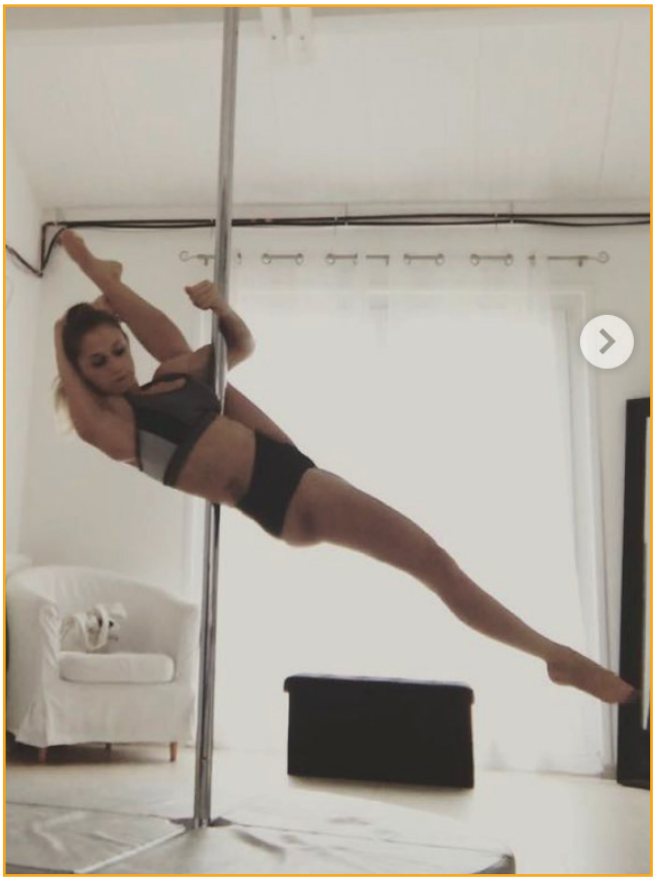

TEAM Angiepoleuse

Faire un don

TEAM Angiepoleuse

DEPUIS

SPONSORS 2019

Merci

Champ de Mars Auto-École
Nemours - 01 64 28 14 72

DELA creation

Black Pole Studio

Sté CESSÉ FOOT
Paris

SODÉFA

Intégrale

M.M.C.P. Services
Maçonnerie - Carrelage - Placo

POK
FIREFIGHTING EQUIPMENT

Fenêtres Select

BAR
CLOS St JEAN
St Pierre les Nemours

INTER SPORT
Nemours

TRANSA BOIS
Girolles

CRÉDIT AGRICOLE
St Pierre les Nemours

SAS RENOVATION

KeepCool
Nemours

BRASSERIE
CHAMP DE MARS
Nemours

Carrefour market
St Pierre les Nemours

PHARMACIE du CLOS SAINT JEAN
Danielle ABADIE-KOSIOR
Docteur en Pharmacie
St Pierre les Nemours

OPTIQUE SAINT PIERRE
Visiblement Mieux
St Pierre les Nemours

La Vie Claire
Nemours

Vert' Tige
Fleuriste St Pierre

VINRECH 3D
IMAGES & VIDEOS

Pole Dance Centre
Marque déposée

Yary'line Coiffure
COIFFURE MIXTE • BARBIER • VISAGISTE
SPÉCIALISTE DU CHIGNON

CCM
CABINET
CHAIGNEAU - MARCHAND
ADMINISTRATEUR DE BIENS

Abbaye Royale Notre Dame de Cercanceaux
Location de salles pour mariages, baptêmes, séminaires, cocktails, concerts, théâtre, expositions, ...

Qualification au championnat de France 2021 FFD

Retour sur...

LA PRESSE

Sports Seine-et-Marne

POLE DANCE BLACK POLE STUDIO

Angie Pannunzio 11e mondiale !

SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

SPORT. La Team Angiepoleuse recherche des sponsors

Létitia Pannunzio et sa fille Angie ont lancé une cagnotte en ligne pour pouvoir participer à leurs prochaines compétitions de pole dance.

Nemours et ses environs

SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

DANSE. Angie, 13 ans part à la conquête de la Russie

Les 13 et 14 avril, Angie participera aux premiers championnats du monde de pole dance junior organisés à Novossibirsk en Sibérie

Létitia Pannunzio en piste à Los Angeles

Samedi 9 novembre, la Team Angiepoleuse sera aux côtés de Létitia, alias Kalypoleuse, au Long Beach Convention Center à Los Angeles, en Californie, afin de participer à l'Olympia Fitness.

Angie vice-championne de France juniors B

POLE DANCE CHAMPIONNATS DE FRANCE À BÉZIERS

Angie Pannunzio, 14 ans, aux France

Le samedi 2 novembre prochain, au théâtre municipal de Béziers, Angie, poleuse junior, participera aux Championnats de France grâce à sa sélection de juin dernier à Nancy, avec Black Pole Studio, son école de Pole dance basée à Saint-Pierre-lès-Nemours.

POLE DANCE TEAM ANGIEPOLEUSE DE SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

La Team Angiepoleus recherche spor

POLE DANCE SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS

La famille Pannunzio tient bon la barre

Habituées des podiums nationaux et internationaux, les Saint-Pierroises Angie et Létitia Pannunzio ont retrouvé la compétition. Avec réussite.

Letitia s'offre un nouveau podium européen. Angie se prépare pour le mondial italien.

Merci !